COMPLÉMENTS DE RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N^{O} 1 DE L'ACEF DE L'OUTAOUAIS

Q.10

Référence :
Dans sa réponse aux questions des intervenants (Réunion Technique du 14/09/2011), le Distributeur insistait sur le fait que sa technologie est très sécurisée et que la possibilité de piraterie du réseau est très faible et ce grâce à la conception même des compteurs (impossibilité de manipuler ou ouvrir le compteur sauf pour personnes autorisées).

Demande :

Veuillez préciser si le risque de piraterie du système en se créant une passerelle communicante avec le réseau « compteur virtuel » est non envisageable ?

Réponse :

~~La demande dépasse le cadre du présent dossier (voir la pièce B-035).~~

Réponse révisée :

Voir la section 3 de la pièce HQD-4, document 13.